

Taille douce des oliviers

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Accompagner l'arbre dans la structuration de son architecture et dans l'optimisation de sa production fruitière
- Apprendre les gestes de la taille en conscience et en connaissance de ces principes.
- Savoir anticiper la réaction des arbres aux tailles de fructification.

CONTENU

Jeudi 6 avril 2023 :

- L'arbre et son environnement : écologie des arbres fruitiers, interactions avec le sol et la vie microbienne.
- Fonctionnement physiologique de l'arbre : circulation des sèves, photosynthèse, les méristèmes, la fabrication du bois, les systèmes de défenses et de régénération, architecture et développement.
- **Après-midi dans un verger** : observation du fonctionnement architectural des arbres, des corrélations de croissances, et des états sanitaires.

Vendredi 7 avril 2023 :

- Suppression et réduction d'une branche, angles de coupes, incidences sur le système vasculaire.
- Taille de formation des arbres fruitiers, phénologie et exemples de processus de fructification de différentes espèces.
- Les tailles naturelles d'entretien de la fructification.
- **Après-midi dans un verger** : les outils de taille, atelier angles de coupes, taille naturelle de fruitiers adultes, conduite des arbres sans tailler (ou presque), taille de restructuration des arbres mutilés.

METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS MATERIELS

Modalités pédagogiques :

- Matinées en salle et après-midi dans des vergers, échanges entre les stagiaires et l'intervenant...
- QCM d'évaluation des acquis et des compétences.

Moyens matériels :

- **Emmener vos sécateurs, scies, gants, chaussures, vêtements imperméables et de quoi noter et dessiner.**

INFOS PRATIQUES

Lieu : A définir

Date : Jeudi 6 et vendredi 7 avril 2023

Durée : 14 heures

Horaires : 9h00 - 17h00

Repas : tiré du sac.

Intervenant(s) : Marceau BOURDARIAS, Arboriste et formateur

Responsable de formation : Mélanie DESGRANGES, animatrice technique en productions végétales, agribio06.melanie@bio-provence.org ou 06 66 54 07 96.

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarifs :

- Prise en charge par les fonds VIVEA selon éligibilité (vérifier la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa).
- 340 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes
- 280 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : *En amont* : analyse des besoins. *En cours* : recueil des attentes. *A la fin* : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription** : 04/04/2023.
- **Validation de l'inscription** : via le formulaire suivant <https://forms.gle/Tt8YFGd68p3gu3mM7>, se référer aux CGS pour les informations complémentaires.
- **Nombre de stagiaires** : maximum de 15 et minimum de 5 pour que la formation soit maintenue.
- **Délais d'annulation** : le stagiaire peut annuler jusqu'à 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**